

# “ PENSÉES VIVES ”

La revue de l'école doctorale LLSHS



ÉCOLE DOCTORALE DES LETTRES, LANGUES,  
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
Université Clermont Auvergne



## POUR CITER CET ARTICLE :

Cyprien Cheminat et Oriane Chevalier, « Introduction », *Pensées vives* [En ligne], 5 | 2026

URL : <http://revues-msh.uca.fr/pensees-vives/index.php?id=347>



La revue *Pensées vives* est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Les articles de la revue sont utilisables sous licences CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, extraits d'œuvres) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

L'Université Clermont Auvergne est l'éditeur de la revue en ligne *Pensées vives*.

# Introduction

*Cyprien Cheminat*

*CHEC, Université Clermont Auvergne*

*Oriane Chevalier*

*CELIS, Université Clermont Auvergne*

« La sociologie comparée n'est pas une branche particulière de la sociologie, c'est la sociologie même ». Émile Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*<sup>1</sup>.

On serait tenté d'aller plus loin qu'Émile Durkheim en affirmant que les sciences sociales dans leur ensemble sont intrinsèquement comparatives. Si le dynamisme des recherches comparées est variable d'une discipline à l'autre, la pratique de la comparaison est au fondement de l'analyse des données en sciences humaines. En effet, l'usage des différentes méthodes d'enquête (entretiens, observations, archives...) repose toujours sur une comparaison entre les informations tirées de différents interlocuteurs, sources ou études. La diversité des sources constitue une condition nécessaire à la rigueur de l'analyse. Il s'agit donc de les recouper afin de s'assurer de leur fiabilité et de renforcer le dispositif d'administration de la preuve.

La comparaison occupe une place centrale chez les pionniers de la sociologie (Tocqueville, Weber, Durkheim ou Simmel) et les historiens les plus éminents (Bloch, Braudel). Par comparaison, il faut entendre la mise en regard systématique, la confrontation d'au moins deux cas sous un angle particulier, défini par le chercheur ou la chercheuse. Pourtant, la définition et la pratique de la comparaison diffèrent au sein des sciences sociales. Deux acceptations principales semblent se dégager : d'une part, une vision restrictive, qui se limite à

---

<sup>1</sup> Durkheim Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 2013 [1<sup>re</sup> éd. 1895], p. 137.

## INTRODUCTION

la confrontation des cas issus de contextes nationaux ou locaux différents, afin de déterminer des proximités et des contrastes ; d'autre part, une posture plus épistémologique, c'est-à-dire que la comparaison se trouve au cœur même du raisonnement, qui consiste à mettre en regard les uns des autres des matériaux, sources ou objets apparentés.

Le présent dossier trouve son origine dans la journée d'étude de l'École Doctorale LLSHS de l'Université Clermont Auvergne qui s'est tenue à Clermont-Ferrand les 23 et 24 octobre 2024. Ce riche numéro thématique a pour vocation d'amener les doctorantes et doctorants à appréhender la comparaison sous différents angles, depuis la mise en pratique de la démarche comparatiste appliquée à un objet d'étude jusqu'au questionnement des méthodologies de la comparaison. Ce dernier point peut être abordé de deux manières, soit en considérant la comparaison comme une approche scientifique, soit en étudiant l'objet comparaison.

En replaçant son objet de recherche dans une perspective temporelle plus longue ou en le confrontant à d'autres réalités géographiques et culturelles, le comparatiste étend son champ d'observation. Les recherches comparées révèlent la grande diversité des formes de comparaison, dans l'espace et dans le temps, à une plus ou moins grande échelle, d'un *medium* à un autre. La taille et l'importance des unités sociales considérées importent peu, qu'il s'agisse de la famille, de services d'hôpitaux, de régions, d'États ou d'un ensemble de pays. Les comparaisons dans l'espace sont d'une grande diversité. De nombreux objets sont aujourd'hui pensés dans une perspective internationale, soit parce qu'ils résultent de processus sociaux qui se jouent au-delà du cadre national, soit parce qu'il apparaît nécessaire au chercheur de se décentrer par rapport à son propre univers de référence. Elles peuvent porter sur différents pays appartenant éventuellement à des ensembles régionaux ou culturels particuliers. La prégnance des circulations culturelles et politiques, des emprunts et des transferts est aujourd'hui régulièrement mobilisée pour justifier le dépassement des cadres nationaux. La question de la comparaison ne se limite toutefois pas à l'échelle internationale, puisque celle-ci peut être menée entre des régions ou des villes, mais aussi plus largement entre des groupes sociaux ou des organisations. La comparaison peut également être celle des faits sociaux. Ainsi, dans leur ouvrage d'épistémologie de la sociologie, Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron proposent un comparatisme fondé sur la mise en perspectives non pas d'entités statiques, mais de systèmes de relations, insistant sur la force de

## INTRODUCTION

l’habitus comme facteur explicatif de différences sociales marquées<sup>2</sup>. Dans tous les cas, la montée en généralité ne doit pas se faire sans un perpétuel aller et retour entre théorie et terrain, régularités sociales et ancrage dans un contexte national/régional et historique spécifique.

Les différents types de comparaison dans le temps et l'espace sont souvent associés dans un même ouvrage. Ainsi l'historien Marc Bloch, dans son étude du féodalisme parue en 1939, emprunte à diverses époques (depuis le milieu du IX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux premières décennies du XIII<sup>e</sup>) et aires géographiques (Empire, France, Italie, Angleterre<sup>3</sup>...). Pensons également à la mythologie comparée proposée par Max Müller qui, en mobilisant ethnologie et science des religions, invite à la mise en dialogue des différents discours mythologiques<sup>4</sup>. La comparaison marque alors de nombreuses disciplines des sciences humaines, du domaine historique aux sciences politiques avec la proposition d'une politique comparée qui, dans sa pratique, semble remonter aux origines même de la politique et qui s'est formalisée en une discipline au cours du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>.

Profondément attachées à cette mise en perspective des systèmes de relation, les études en littératures comparées constituent un bon exemple de ces croisements thématiques. Qu'elle fonde ses comparaisons sur les aires géographiques, linguistiques ou culturelles, la méthode comparatiste littéraire cherche à confronter pour faire émerger différences et similitudes, et plus largement à atteindre une compréhension plus fine des enjeux particuliers comme généraux. Au-delà du croisement des littératures entre elles, il s'agit aussi de croiser les disciplines et leurs méthodes. Nous pensons tout particulièrement aux théories comme l'écocritique, la sociopoétique, la géocritique ou encore les études de genre pour n'en citer qu'une infime partie. Évoquons également les études de traductologie qui comparent texte, traduction et réception, sans ignorer les contextes qui voient émerger ces transferts d'une langue à l'autre. Ainsi, les points de comparaison d'un travail comparatiste ne sont ni statiques ni limités tout comme les objets qu'il entreprend de comparer. Davantage encore, la comparaison

---

<sup>2</sup> Bourdieu Pierre, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron, *Le Métier de sociologue*, Berlin/ New York/ Paris, Mouton de Gruyter/ Éditions de l'EHESS, 2005 [1<sup>re</sup> éd. 1968], p. 71-80.

<sup>3</sup> Bloch Marc, *La Société féodale*, t. 1, *La formation des liens de dépendance*, t. 2, *Les classes et le gouvernement des hommes*, Paris, Albin Michel, 1939-1940.

<sup>4</sup> Müller Friedrich Max, *Essai de mythologie comparée*, Paris/Londres, A. Durand/W. Nordgates, 1859.

<sup>5</sup> Sur cette question, voir Jenson Jane et Gazibo Mamoudou, *La Politique comparée : fondements, enjeux et approches théoriques*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2004 et Sartori Giovanni, « Bien comparer, mal comparer », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 1, n° 1, 1994, p. 23.

## INTRODUCTION

s'applique aussi aux différents *media*, que ce soit à travers un traitement commun d'une thématique particulière, une proximité esthétique, historique ou un berceau sociohistorique de création commun. Les études intermédiaires invitent également à penser l'art et ses supports dans un système relationnel. Les propositions sont alors nombreuses : cinéma, peinture, architecture, musique, danse, bande dessinée et plus récemment jeu vidéo avec l'essor des *game studies*. Qu'en est-il de l'adaptation d'une œuvre à travers le temps et entre différents supports ? Naturellement, le *medium* et plus généralement la discipline entraînent sa technique, son épistémologie, et la comparaison des objets s'enrichit de celle des méthodes.

Se pose aussi la question de la méthodologie comparatiste. Plus qu'une opposition terme à terme, il faut penser la comparaison comme une mise en regard de l'articulation des acteurs et des facteurs. Le fait de comparer conduit à déconstruire et à reconstruire les catégories d'analyse (historicisation, interdépendances entre faits sociaux ou politiques). Au moyen de la comparaison, l'objectif du chercheur ou de la chercheuse est souvent de saisir les écarts, les résistances et les différences afin d'en fournir une explication. La mise en regard de cas permet de dégager des régularités sociales, tout en faisant émerger une certaine singularité des exemples étudiés. Les dispositifs d'enquête peuvent être adaptés d'un contexte à un autre afin de faciliter la comparaison. Toutefois, celle-ci n'est pas indispensable, puisque l'asymétrie des données peut être révélatrice de différences significatives et permet une connaissance plus fine des réalités observées. La comparaison, en introduisant un décalage temporel et/ou spatial, permet d'interroger ce qui paraît naturel et évident. Elle permet au scientifique de prendre ses distances avec ce qui lui est familier, à travers la rupture avec ses sentiments et préjugés. La recherche comparative ouvre de nouvelles perspectives et donne aux chercheurs et aux chercheuses les moyens de s'extraire, au moins partiellement, des débats et impasses qui pèsent parfois sur leurs terrains.

Pour ce faire, la comparaison peut s'effectuer dans un cadre interdisciplinaire, ce qui permet d'ouvrir les recherches en bouleversant les frontières des anciens territoires disciplinaires. L'effet de dés-automatisation des affiliations académiques a assurément libéré l'imagination des possibles, permettant l'ouverture, entre les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, des grands chantiers comparatifs de la linguistique, de l'anthropologie ou encore de la sociologie historique. Il a ainsi favorisé les reconfigurations transdisciplinaires. La problématique interdisciplinaire doit être interpellée à trois niveaux : celui de la recherche, celui de l'enseignement et celui des structures

## INTRODUCTION

organisationnelles. La comparaison entre les disciplines permet alors d'extraire de nouvelles approches et des méthodologies adaptées à son objet d'étude. La confrontation aux travaux d'autres chercheurs et chercheuses permet en outre de sortir de l'ethnocentrisme dans lequel se sont parfois enferrées les études comparatistes<sup>6</sup>. Comme l'a écrit Pierre Legrand, spécialiste de l'étude comparée des droits, « le comparatiste ne peut ignorer des savoirs dont la pertinence pour son entreprise ne fait aucun doute<sup>7</sup> ». La comparaison fait aussi apparaître le caractère en partie arbitraire des cloisonnements disciplinaires.

Le comparatiste peut aussi tirer parti du dépassement du cadre national. En effet, il peut être bénéfique de faire varier les échelles d'analyse, la plus courante étant la comparaison entre deux états ou plus. La variation peut donc se faire du national vers le supranational, mais elle peut aussi s'effectuer entre les échelons régionaux et locaux. De même, il est parfois bénéfique de comparer des temporalités différentes. Ainsi Fernand Braudel, dans ses travaux sur la Méditerranée, mixte les comparaisons dans l'espace et dans le temps, en proposant une triple temporalité : le temps géographique (longue durée) ; le temps social (celui des États) et le temps de l'événement (très bref, mais le plus directement accessible<sup>8</sup>). Cette comparaison entre les époques est même poussée à son paroxysme par certains historiens et historiennes aventureux, à l'instar de Nicole Loraux, qui usent de l'anachronisme, en formant des parallèles entre l'Antiquité et l'époque contemporaine<sup>9</sup>. Il en va de même pour l'expérimentation archéologique qui vise à la reconstitution de savoir-faire et de techniques par un protocole strict, mesuré et reproductible afin de valider ou d'invalider, par la comparaison, des interprétations et des hypothèses<sup>10</sup>.

Cette méthodologie comparative a aussi ses limites. Ainsi, dans le cadre d'une méthodologie quantitative, l'analyse comparative fondée

---

<sup>6</sup> Lemieux Cyril, « Faut-il en finir avec le comparatisme ? », *L'Homme*, n°229, 2019, p. 169-184 [En ligne] DOI : <https://doi.org/10.4000/lhomme.33387>.

<sup>7</sup> Legrand Pierre, « Comparer », *Revue internationale de droit comparé*, vol. 48, n° 2, avril-juin 1996, p. 279-318 [En ligne] DOI : <https://doi.org/10.3406/ridc.1996.5355>.

<sup>8</sup> Braudel Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1949.

<sup>9</sup> Loraux Nicole, « Eloge de l'anachronisme en histoire », *Espaces Temps*, n°87-88, 1993, p. 127-139 [En ligne] DOI : <https://doi.org/10.3406/espap.2005.4369> et Loraux Nicole, *La Tragédie d'Athènes. La politique entre l'ombre et l'utopie*, Paris, Seuil, 2005.

<sup>10</sup> Sur cette question, voir *Archéologie expérimentale*. Actes du colloque international « Expérimentation en archéologie : bilan et perspectives », tenu à l'archéodrome de Beaune, les 6, 7, et 9 avril 1988, 2 tomes, Paris, Errance, 1991 et Monteix Nicolas, « L'expérimentation en archéologie », dans Allamel-Raffin Catherine, Gangloff Jean-Luc et Gingras Yves, *L'expérimentation dans les sciences*, Paris, Éditions Matériologiques, 2022, p. 183-204 [En ligne] DOI : <https://doi.org/10.3917/edmat.allam.2022.01.0183>.

## INTRODUCTION

sur des sondages se heurte à plusieurs obstacles, en particulier lorsque certains comportements ou opinions sont sous-déclarés. La fiabilité des données disponibles peut ainsi être compromise, que ce soit en raison de données incomplètes ou de difficultés d'ordre technique (techniques de recueil des données, construction du questionnaire, prise en compte ou non des non-réponses ou des réponses incongrues...). Cela est susceptible d'avoir un impact sur l'interprétation des données. De même, la construction de typologies, par effort de clarification, est très dépendante du critère de classement comme du souci d'exhaustivité, ce qui conduit parfois à un manque d'homogénéité au sein des catégories. De plus, ces typologies statiques se révèlent souvent incapables de prendre en considération toute évolution et sont parfois porteuses de jugement de valeurs plus ou moins implicites<sup>11</sup>.

Enfin, certaines contributions de ce dossier interrogent l'objet comparaison qui, en plus d'être un objet linguistique et stylistique, peut également être mis au service de la rhétorique. Dès lors, quelle place la comparaison occupe-t-elle dans les stratégies de communication ou encore dans le discours, au sens large du terme ? Il convient également de réfléchir à la comparaison en tant que méthode d'apprentissage et d'analyse. Par exemple, dans le cadre scolaire, comment les élèves peuvent-ils s'emparer de la comparaison ? En quoi la comparaison de plusieurs textes ou médias peut-elle permettre de stimuler la lecture ou les apprentissages ? Ce questionnement est au cœur de l'ouvrage dirigé par Jean-Charles Chabanne, *Enseigner la littérature en dialogue avec les arts*, dont les contributions montrent les apports de la comparaison intermédiaire dans le cadre de projets d'éducation esthétique et culturelle<sup>12</sup>. Il apparaît intéressant d'élargir ce questionnement à d'autres disciplines. En sciences de l'éducation et de la formation, l'approche comparée des systèmes éducatifs peut être abordée, notamment à la lumière des résultats récents des enquêtes PISA, mais aussi d'autres types d'enquêtes qui se fondent sur une comparaison internationale<sup>13</sup>. En outre, la comparaison implique des référents et des normes à partir desquels un individu mesure, juge et compare, ce qui pose la question de savoir à partir de quelles normes et de quels cadres

---

<sup>11</sup> Voir les réflexions de Cécile Vigour : Vigour Cécile, *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*, Paris, La Découverte, 2005, p. 188-222.

<sup>12</sup> Chabanne Jean-Charles (dir.), *Enseigner la littérature en dialogue avec les arts*, Namur, Presses universitaires de Namur, 2018 [En ligne] URL : <https://books.openedition.org/pun/2421>.

<sup>13</sup> Felouzis Georges, « Systèmes éducatifs et inégalités scolaires : une perspective internationale », *SociologieS*, 2009 [En ligne] DOI : <https://journals.openedition.org/sociologies/2977> et Le Donné Noémie, « L'éducation au prisme des enquêtes PISA », *Idées économiques et sociales*, 2017/1, n°187, p. 17-26 [En ligne] DOI : <https://doi.org/10.3917/idee.187.0017>.

## INTRODUCTION

de référence, voire de quels modèles, les comparaisons sont menées entre des systèmes éducatifs, entre des pratiques professionnelles, entre des pratiques d'études ou entre des styles d'apprentissage des élèves. Enfin, la comparaison implique une réduction épistémologique nécessaire qui soulève la question de savoir à quelles méthodologies recourir pour articuler une approche comparative et une analyse située qui rappelle les spécificités des contextes.

Par ailleurs, la comparaison est un objet central dans le champ de l'imagologie. La découverte de l'étranger, à travers la perte de repères familiers qu'elle induit, mène souvent à l'utilisation de la comparaison afin de créer des ponts avec l'inconnu et l'insolite, tout particulièrement dans les textes historiques et la littérature de voyage<sup>14</sup>. Or, cette comparaison avec l'étranger est souvent lourde de sens puisque, comme le fait remarquer Jean Pouillon, « comparer, c'est est toujours juger. C'est ainsi le comparatiste qui choisit les problèmes et les questions directrices de la recherche et qui procède à une définition du champ d'analyse, bref, qui détermine quels sont les objets qui vont compter comme constituant du matériel à comparaison<sup>15</sup> ». La comparaison témoigne ainsi d'un choix et d'un regard subjectifs, qu'il convient d'éclairer et avec lesquels il s'agit de prendre du recul. De même, étant donné que l'objet comparaison s'inscrit dans une énonciation précise, on peut légitimement se demander comment traduire la comparaison non seulement dans une autre langue, mais également dans un nouveau contexte culturel. Enfin, certains articles de ce dossier questionnent l'incomparable, c'est-à-dire ce qui échappe à la comparaison, soit par impossibilité, soit par refus ou absence de mise en relation. Considérer un objet comme étant incomparable peut ainsi en souligner toute la spécificité. De même, le refus de comparer peut répondre à des enjeux scientifiques majeurs, visant à échapper à la comparaison d'objets rapprochés de façon artificielle ou bancale. Dès lors, quel sens donner à l'absence de comparaison ?

Dans la première contribution, Jacques Marckert (CELIS) offre une analyse du poème « Mon cadavre est doux comme un gant » (1939) de Louise de Vilmorin, dont le titre oxymorique inaugure un réseau de comparaisons. Éclairant la fonction créatrice de ces

<sup>14</sup> Sur cette question, voir Rujan Štefania Viorica, « Aperçu sur l'imagologie comparée », *Annales d'Université "Valahia" Târgoviște. Section d'Archéologie et d'Histoire*, Tome 4-5, 2002, p. 214-218 [En ligne] DOI : <https://doi.org/10.3406/valah.2002.1343> et Martí Monterde Antoni, « Jean-Marie Carré et les origines historiques et politiques de l'imagologie comparatiste », *Revue de littérature comparée*, 2021/3, n° 379, 2021, p. 297-312 [En ligne] DOI : <https://doi.org/10.3917/rcl.379.0041>.

<sup>15</sup> Pouillon Jean, « L'œuvre de Claude Lévi-Strauss », *Les Temps Modernes*, n°126, 1956, p. 152.

## INTRODUCTION

analogies, l'auteur montre comment la comparaison s'impose en force poétique, permettant à la voix lyrique de se reconfigurer dans l'espace même de la mort.

Dans le second article, Émilie Laurent (CELIS) explore la réflexion esthétique de Vernon Lee autour de l'impossibilité de la représentation mimétique, en écho au dilemme du peintre dans « Le Chef-d'œuvre inconnu » de Balzac. Dans ses nouvelles « Oke of Okehurst » et « Dionea », Lee transpose la quête balzacienne d'un idéal artistique inatteignable en une hantise où l'idéal féminin échappe toujours à la capture picturale ou sculpturale. Cette étude comparatiste met ainsi en lumière la manière dont Lee réécrit la crise balzacienne de la représentation pour interroger à la fois les codes visuels et littéraires.

La troisième contribution, signée par Clément Plée (CHEC), propose une comparaison de l'environnement sonore morlaisien (Finistère) à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Afin de saisir les mutations de l'époque révolutionnaire, il analyse l'état de la sonosphère à trois occasions : à la veille de la Révolution, lors des perturbations et de la recomposition acoustique des années 1790-1791 et enfin en 1792-1793, lorsque les autorités révolutionnaires reprennent en main l'environnement sonore de la cité.

Dans le quatrième article, Dora Spetsiotou (UMR Territoires) explore l'apport de la discographie comme source d'étude socioculturelle, en montrant comment l'industrie du disque fixe des transformations sociales et esthétiques au début du XX<sup>e</sup> siècle. Cette analyse comparatiste démontre que les échanges entre Naples et Smyrne dépassent l'opposition simpliste entre l'Ouest et l'Est, en redéfinissant les imaginaires culturels.

Au sein de la cinquième contribution, Jade Giraud (CHEC) a recours à l'étude comparative afin de pallier le manque de réflexion et de bibliographie sur l'utilisation domestique de l'hypocauste (chauffage par le sol antique). Pour mieux comprendre certains éléments structurels et fonctionnels de l'hypocauste, elle propose une comparaison avec deux systèmes similaires : le *kang* chinois et les *glorias* espagnoles.

La sixième étude, proposée par Souleymane Cissokho (Communication & Sociétés), adopte une approche comparatiste pour analyser les *minority businesses* afro-américaines et africaines comme espaces d'affirmation identitaire et de résistance face aux cultures dominantes. L'auteur met en parallèle les stratégies nées du contexte ségrégationniste aux États-Unis, et celles issues du contexte postcolonial africain, ces stratégies étant fondées sur la solidarité et la réappropriation culturelle. Cette étude comparatiste montre ainsi

## INTRODUCTION

comment ces entreprises redéfinissent, de part et d'autre de l'Atlantique, les modalités de la lutte contre la dépossession culturelle.

Proposé par Natacha Buffet (ACTé), notre septième article interroge les enjeux de la comparaison dans la méthode d'autoconfrontation croisée (ACC), utilisée en clinique pour favoriser le développement professionnel. À partir d'une intervention auprès d'un collectif de directions d'école primaire, elle analyse comment le cadre de l'ACC exploite la comparaison dans le processus de co-analyse de l'activité professionnelle.

Dans la huitième contribution, Naïs Sabatier (PHIER) examine l'usage de l'intelligence artificielle pour analyser l'économie politique dans *l'Encyclopédie*. En comparant *l'Encyclopédie* à ses sources, notamment *L'Esprit des lois* de Montesquieu, l'autrice réfléchit à l'approche comparatiste appliquée aux entrées encyclopédiques et aux réseaux de significations dans un espace polémique.

Le neuvième article, écrit à quatre mains par Méghane Adam et Julia Val Legoll (LESCORES), offre une comparaison entre les associations de l'amélioration de l'habitat et les médecins du travail : cette étude révèle ainsi un mécanisme commun qui réside dans la recherche de « cas complexes » comme moyen de donner sens à l'activité et de construire l'identité professionnelle. Cette orientation, révélée par l'approche comparatiste, n'a cependant pas la même vocation : elle est volontaire et revendiquée dans le champ associatif tandis qu'elle est subie dans le champ médical.

Dans la dixième contribution, Jean-Michel Viallet (CHEC) se penche sur l'histoire de la société de confection clermontoise Conchon-Quinette. Tout en rappelant les spécificités de l'entreprise (succursalisme inédit, création du club Pamcoq, premier libre-service d'habillement), il souligne l'importance de la comparaison avec d'autres sociétés, et pas seulement avec ses concurrents, afin de mieux cerner l'entreprise. L'auteur propose également une histoire « comparaisonnée », c'est-à-dire une étude qui vise à comparer la société aux différents stades de son existence (depuis 1843 jusqu'en 2009) afin de mettre en lumière les évolutions qu'elle a connues (changement de nom, de statuts, passage d'une gestion paternaliste à un management à l'américaine...).

Proposé par Shangxiu Wu (IRHIM), le onzième article analyse le premier volume des *Portefeuilles Vallant*, recueil rassemblé par Noël Vallant, dont la particularité est de réunir une grande variété d'archives politiques. Cette analyse explore la logique comparatiste de cette collection qui apparaît comme une réflexion sur l'évolution du

## INTRODUCTION

pouvoir, éclairant les préoccupations politiques et intellectuelles de Vallant.

Enfin, dans la douzième et dernière contribution, Yuhao Yang (CELIS) propose une étude comparatiste des représentations de la Chine au XX<sup>e</sup> siècle chez Lucien Bodard et Han Suyin. L'analyse met en évidence l'évolution des formes d'écriture et montre comment ces choix génériques traduisent l'expérience personnelle et l'identité culturelle des deux auteurs, recomposant leur rapport à la Chine, entre continuité et discontinuité identitaire.

Très bonne lecture à toutes et tous !